



Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois

LA CONSTRUCTION DE L'EHPAD

L'ancienne maison de retraite

Une première maison de retraite avait été installée dans la propriété du docteur Salesse, acquise par la commune à la cession de celle-ci.

Après le transfert dans les nouveaux locaux, les bâtiments ont été vendus à un privé qui les a transformés en appartements.



Le nouvel établissement

Ancienne maison de retraite

Nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes



Après plusieurs années de préparation, la conception, les études et travaux se sont déroulés de 2000 à 2004 sous la direction de l'architecte Pierre Brudieux. 23 lits médiatisés, dont 6 pour personnes désorientées, sont disponibles et 14 emplois ont été créés.



Nivellement du terrain avant les travaux de gros-œuvre



La commune est propriétaire des bâtiments et le CCAS gère en conventionnement avec la DDASS ; l'Etat et le Département.



Vues partielles du nouvel établissement



Le départ vers le nouvel EHPAD



Animation des pensionnaires



LAGRAULIÈRE

Inauguration de l'EHPAD pour les personnes âgées

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Lagraulière a été inauguré samedi en fin de matinée.

Véritable village pour personnes âgées dans la commune, l'EHPAD de Lagraulière conçu par l'architecte Pierre Brudieux, est une réussite tant sur le plan de sa conception, qu'au niveau de l'accueil des pensionnaires. Le maire Jean Dumoulin et son conseil municipal ont fait le choix de la reconstruction d'un bâtiment, plutôt que d'aménager l'ancienne maison de retraite qui est mise en vente. 23 lits médicalisés dont 6 pour personnes désorientées sont offerts aux personnes âgées du canton et tous sont occupés, voire il existe une demande importante en instance. La commune est propriétaire des bâtiments et le CCAS gère en conventionnement avec la DDASS, l'Etat et le Département. Le coût total de la réalisation a été de

2 092 521 euros avec une subvention de 40% du Conseil Général, un prêt sans intérêt de la CRAM de 214 578 euros, un emprunt de la commune auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de 778 000 euros et un prêt-relais TVA au Crédit Local de 340 000 euros. Le prix de journée n'a que très peu augmenté et

23 lits médicalisés et 14 emplois pour l'EHPAD de Lagraulière.

s'élève à 37,56 euros. La maison est dirigée depuis le 22 mars par Mme Nicole Plantadis. 14 personnes sont employées représentant

11,85 temps pleins : 6,21 pour l'hébergement, 1 AMP, 1 infirmière, 2,5 aides-soignantes, 1 médecin coordinateur pour 1/10^e de temps. A l'occasion de l'inauguration samedi matin, Jean Dumoulin et Nicole Plantadis ont fait visiter l'établissement au Président du Conseil Général Jean-Pierre Dupont et au Député François Hollande, en présence des maires du canton, du conseiller général Noël Martinie, des élus de Chamboulive, du Dr Rondeau qui a aidé à la mise en place du projet de vie, ainsi que des représentants des entreprises, des pensionnaires et de leurs familles. Jean Dumoulin revenait sur les années de réflexion nécessaires pour passer de la maison de retraite à l'établissement adapté et il remerciait tous les partenaires. Noël Martinie expliquait comment Lagraulière travaillait en réseau avec la maison de retraite de Chamboulive pour l'administration et l'animation. «Pari gagné», commentait François Hollande, qui parlait de révolution par rapport à l'ancien établissement. Jean-Pierre Dupont concluait sur le bel exemple d'intégration dans cette région qui est une des plus âgées d'Europe. ■



En présence des pensionnaires.

Une nouvelle maison de retraite

Classée EHPAD, la nouvelle maison de retraite pourra donc accueillir des personnes âgées dépendantes.

C'EST l'aboutissement de plusieurs années de réflexion, et c'est un enjeu de taille pour une commune comme la nôtre" a souligné Jean Dumoulin, le maire de Lagraulière, lors de l'inauguration officielle de la nouvelle maison de retraite de sa commune. Un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, EHPAD, (depuis 2003) dont les travaux ont commencé en octobre 2002 et se sont finis en février dernier. Un beau lieu de vie, aux couleurs chaudes, aux chambres claires et modernes disposant de toutes les sécurités possibles, qui a su garder son caractère familial. Un atout certain pour les 23 résidents, qui pourraient être rejoints par une dizaine de pensionnaires supplémentaires, puisque des possibilités d'extension existent. Six lits peuvent être également réservés à des personnes désorientées. A l'heure actuelle, 13 dossiers uniquement pour Lagraulière, sont en attente. Malgré son confort et ses multiples services, l'établissement, dont le coût global s'élève à un peu plus de 2M€ (dont une subvention de 40% du Conseil général), pratique toujours un prix-journée tout à fait abordable de 37,56€, la construction et l'aménagement intérieur



Lors de l'inauguration, en présence de Jean-Pierre Dupont, président du Conseil général, François Hollande, député, Jean Dumoulin, le maire de Lagraulière et Mme Plantadis, la directrice de l'établissement.

ayant augmenté ce tarif de 5,60€. Bien évidemment, une convention tripartite a été signée pour le budget soins et personnel. Au final, la commune est propriétaire des locaux et le CCAAS gère la maison de retraite. Côté personnel, la maison de retraite compte de 11, 85 temps plein pour 14 membres du personnels avec 6,21 attachées à l'hébergement, une aide médico-psychologique, une infirmière, une aide-soignante, un médecin coordonnateur, qui est le médecin de Lagraulière, le Dr Henoch. Une équipe pluridisciplinaire, qui, le maire le reconnaissant, dispose d'un effectif encore trop réduit.

En ce qui concerne l'entre-

tien des espaces verts, un partenariat a été conclu avec le CAT de Chamboulive. Une commune dont "la maison de retraite travaille en étroite collaboration avec l'EHPAD de Lagraulière, ayant toute deux la même direction, qui leur permet une mise en réseau des informations, des animations..." a expliqué Noël Martinie, le maire de Chamboulive. Par ailleurs, comme la loi l'oblige depuis la canicule de l'été dernier, la climatisation a été installée dans la salle de restaurant des résidents et des familles. Il est enfin à noter, que les locaux d'une surface de 400m² de l'ancienne maison de retraite, créée en 1975, sont à vendre. ●

Le Petit Corrézien - Juin 2004

LAGRAULIÈRE ■ Inauguration de la nouvelle maison de retraite

Un joli nid pour la dépendance

L'établissement pour personnes dépendantes de Lagraulière a gagné cinq lits. Il accueille six pensionnaires désorientés.

Jean-Léopold Mourneas a d'abord été payssan à Bugat, puis ouvrier dans une scierie, puis dans une marbrerie. Il a 75 ans et il n'est plus très vaillant sur ses jambes, mais il a parlé d'une

Info plus

Cout et tarifs. L'établissement a coûté 2,09 millions d'euros à la commune, qui a reçu selon la règle une subvention de 40 % du Conseil général. Pour sa part, François Hollande a attribué à l'opération 7 500 € sur sa dotation parlementaire. Le reste du financement a été assuré par des emprunts auprès de la Caisse des dépôts et du CRAM. La participation du Département a permis de limiter la hausse du prix de journée, qui s'établit à 37,56 €.



VISITEURS. Jean-Pierre Dupont, Jean Dumoulin et François Hollande ont inauguré l'établissement au milieu de quelques pensionnaires.

voix forte à la cérémonie officielle d'inauguration de la nouvelle maison de retraite de Lagraulière. Après le maire, le conseiller général, le député et le président du Conseil général, il a dit simplement qu'il était très content et au nom

des pensionnaires, il les a remerciés. Il est vrai que cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) a tout pour plaire. Conçu par l'architecte Pierre Brudieux avec le concours ac-

tif des résidents, il est accueillant, chaleureux, spacieux. Et il est de taille humaine. Le maire, Jean Dumoulin, a insisté sur son « caractère familial ».

Construit à la sortie du bourg sur la route de Blanche-

fort, il n'a plus rien à voir avec l'ancienne maison de retraite toute proche, que la commune a mise en vente. Une maison de retraite créée en 1975 et qui n'était pas médicalisée. Occupé depuis bientôt deux mois maintenant, l'EHPAD comprend cinq lits de plus, soit 23 au total, dont six pour des pensionnaires atteints de la maladie d'Alzheimer. Et pourtant sur la liste d'attente figurent en corde 13 habitants de Lagraulière. Mais il existe pour plus tard une possibilité d'extension de dix places. Il reste à aménager les abords en espaces verts, des travaux qui seront assurés par le CAT (centre d'aide par le travail) de Chamboulive.

Échanges

Dirigé par Nicole Plantadis, qui assure aussi la direction de celui de Chamboulive (24 lits), l'établissement emploie 14 personnes, dont une infirmière, trois aides-soignantes et une aide médico-psychologique payée par le Conseil général. Il est pourvu d'une climatisation dans la salle à manger.

En présence des maires du canton, Jean Dumoulin a retracé la gestation et la réalisati-

on du projet (les travaux se sont étalés d'octobre 2002 à février dernier). « Nous avons encore quelques insuffisances : il y a encore des plages horaires où un seul membre du personnel est présent dans l'établissement », a-t-il signalé.

Le conseiller général, Noël Martinie, a insisté sur la collaboration entre les EHPAD de Lagraulière et de Chamboulive, qui ont mis des moyens en commun (secrétariat, animatrice). Une collaboration qui permet aussi des échanges de pensionnaires entre les deux établissements quand l'un ou l'autre organise une animation.

« Vous avez su garder un prix de journée relativement correct » et maintenir ainsi « le caractère social de cet établissement », a relevé François Hollande. Salvant la « parfaite réussite » de cette réalisation, Jean-Pierre Dupont a rappelé que sur les quelque 3 100 lits des établissements pour personnes âgées de la Corrèze, le Conseil général en avait déjà rénové ou reconstruit 2 000.

L'an prochain, ce sera au tour des 74 lits de l'EHPAD de Seilhac. ■

La Montagne - 16 juin 2004